



Pour notre santé et celle de la Terre

Alès, 07/05/2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nature et Progrès souhaite réagir aux résultats de la [6^{ème} édition du Concours national de la création agroalimentaire bio](#) dont les deux premiers prix sont des fabricants de « fromages¹ » végétaux. Sans remettre en cause ni l'initiative, ni l'innovation de ces deux gagnants, nous nous questionnons sur le fait que seuls des produits « vegan » aient reçu les premiers prix d'un concours lié à l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique repose sur plusieurs fondamentaux dont l'un des principaux est le lien au sol et l'interaction animal-végétal.

Les élevages biologiques respectent le bien-être animal et entretiennent les paysages : les produits qui en sont issus sont de qualité car les animaux sont essentiellement nourris à l'herbe. Ces élevages fournissent une matière organique précieuse pour entretenir la fertilisation des sols, ils participent au maintien de la biodiversité en conservant des races rustiques, adaptées aux conditions bioclimatiques locales.

La stigmatisation dont souffrent actuellement les éleveurs, les pointant comme pollueurs et barbares, ne fait aucune différence entre élevage industriel et élevage biologique. Or, c'est le modèle industriel intensif qui est à rejeter : hors-sol, grand consommateur de protéines végétales (pour la plupart produites à l'étranger et détruisant les agricultures vivrières ou les forêts et OGM), producteur de grandes quantités d'effluents et contribuant à l'effet de serre.

De plus, les circuits de proximité sont l'un des autres fondements de l'agriculture biologique. Utiliser des matières premières exotiques comme des noix de cajou ou du soja pour faire du « fromage » alors qu'en France, dans nos régions, on peut élever des vaches, des chèvres, des brebis, est-ce réellement écologique ?

Nature & Progrès a été à l'origine, avec d'autres mouvements associatifs, de la définition et de la reconnaissance citoyenne et officielle de l'agriculture biologique. Nature & Progrès est attachée à préserver les fondamentaux de la Bio. La présidente de l'association, Eliane Anglaret, s'étonne : « Que les deux premiers prix d'un tel concours de l'alimentation biologique soient vegan donne une image tronquée de la Bio. Nous le déplorons d'autant plus que nos élevages biologiques paysans pourraient en souffrir. Il est important de recentrer l'esprit de chacun sur ce qu'est réellement l'agriculture biologique et l'écologie. »

Contact presse :

Eliane Anglaret, Présidente de Nature et Progrès : 04 73 79 32 43 – eliane.anglaret@orange.fr
Célia Dupetit, chargée de communication Nature et Progrès : 04 66 91 21 94 - c.dupetit@natureetprogres.org

¹ A noter, que le terme « fromage » n'est pas autorisé par la réglementation européenne pour des produits végétaux d'après le Règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement européen et du Conseil, du 17 décembre 2013.